



*Ateliers professionnels dans le cadre
des Assises Internationales du Journalisme
et de l'Information*

*De 9h30 à 12h30 les 8,9 et 10 novembre 2011
Au TAP – Théâtre Auditorium de Poitiers
1, boulevard de Verdun
86 000 Poitiers*

L'organisme de formation :

Raison sociale : Association Journalisme et citoyenneté
Adresse : 4, villa des écoles 92240 Malakoff
N° Siret : 49 299 61 60 00 015
N° de déclaration d'existence : 11 98 15 852 92
Représentée par : Jérôme Bouvier
En qualité de : Président

Le coût de la formation s'élève à :

690 € TTC pour 9 heures de formation (trois ateliers, trois demi-journées),
490€ TTC pour 6 heures de formation (deux ateliers, deux demi-journées),
290 € TTC pour 3 heures de formation (un atelier, une demi-journée).

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session et est réglable à réception de la convention.

Les frais de déplacement et d'hébergement des différents participants restent à la charge du bénéficiaire de la convention.

En contrepartie, l'organisme de formation s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la convention.

Journalisme & Citoyenneté (Association loi 1901)

4 villa des Ecoles – 92 240 Malakoff

Tel: 01 57 19 54 53 – Fax: 01 57 19 57 33 – redaction@journalisme.com